

Conditions Générales de Vente (CGV) - Atouts & Compétences

Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les conditions dans lesquelles l'organisme de formation Atouts & Compétences dispense ses prestations de formation professionnelle.

Article 2 - Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toute offre de formation professionnelle, qu'elle soit financée par un particulier, une entreprise, un organisme public ou tout autre financeur.

Article 3 - Inscription et contractualisation

Toute inscription à une formation suppose l'acceptation des présentes CGV. L'inscription est validée à réception d'un devis signé, d'une convention de formation, accompagné du règlement d'un acompte si prévu.

Article 4 - Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs des formations sont indiqués en euros toutes taxes comprises. Le paiement peut être effectué par virement bancaire ou chèque, selon les modalités prévues dans la convention.

Article 5 - Prise en charge par un organisme tiers

En cas de prise en charge par un OPCO, France Travail ou tout autre organisme, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de l'acceptation du dossier avant le début de la formation. Si la prise en charge est refusée, le coût de la formation reste à la charge du bénéficiaire.

Article 6 - Annulation et report

Par l'organisme de formation : L'organisme se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session si le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure. Dans ce cas, les inscrits seront informés et une solution alternative leur sera proposée.

Par le bénéficiaire : Toute annulation doit être communiquée par écrit. En cas d'annulation moins de 10 jours ouvrés avant le début de la session de formation, le bénéficiaire devra verser à l'organisme de formation, excepté cas de force majeure, une indemnité forfaitaire de 30 % du prix de la prestation annulée tardivement pour les frais engagés.

Pour les besoins de la prestation, la force majeure s'entend comme tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur au sens du droit et de la jurisprudence.

Article 7 - Déroulement de la formation

Les formations sont réalisées en présentiel ou à distance, selon les modalités convenues. Les participants doivent respecter le règlement intérieur, intégré au livret d'accueil, dont un exemplaire leur est transmis avec la convocation.

Article 8 - Propriété intellectuelle

Les supports de formation fournis restent la propriété exclusive de l'organisme de formation et ne peuvent être reproduits, diffusés ou exploités sans accord préalable.

Article 9 - Responsabilité

L'organisme de formation ne saurait être tenu responsable des éventuels dommages ou pertes d'effets personnels subis par les participants durant la formation.

Article 10 - Protection des données personnelles

Les informations collectées sont traitées dans le respect de la réglementation en vigueur (RGPD). Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles sur simple demande.

Article 11 - Litiges

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège de l'organisme de formation.

Article 12 - Acceptation des CGV

L'inscription à une formation implique l'adhésion pleine et entière aux présentes CGV, sans réserve ni restriction.